Image not found or type unknown

Cheque de caution concernant une location de voiture

Par **nassao**, le **03/04/2008** à **00:30**

J'ai laissé un chéque de caution de 1500 euros pour la location d'un véhicule
faite par un " ami " qui n'a pas du tout respecté ses engagements au niveau du reglement de sa location.

Quels sont mes droits sachant que je ne suis pas le locataire de la voiture et que je n'ai pas de contrat pour la caution

Que la société de location n'a rien exigé du locataire comme paiement de départ et qu"elle à laissé le locataire utiliser la voiture pendant plusieurs
mois sans qu'une quelconque procédure ait eu lieu encore jusqu'à aujourd'hui.

Cette caution n'est elle pas censée couvrir uniquement les dégâts d'accident et de vol ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés